

19 mai 2025

<https://www.lyonmag.com/article/144135/lyon-la-nouvelle-ere-du-parc-de-la-tete-d-or>

Ecole de botanique, chalet du parc et nouvelles serres : la nouvelle ère du Parc de la Tête d'Or à Lyon



Lyon : la nouvelle ère du Parc de la Tête d'Or - DR nfussler

Le Parc de la Tête d'Or se transforme.

Le Parc de la Tête d'Or est un véritable “*emblème de Lyon et un bijou inestimable*” pour les Lyonnais, comme l’a indiqué Grégory Doucet ce lundi lors d’une conférence de presse. Placé au cœur du centre-ville, le poumon vert de la capitale des Gaules n’a cessé d’évoluer depuis sa création.

Vous souhaitez vous reconnecter avec la nature ? Plus besoin d’aller aux quatre coins du monde, car certaines plantes en voie de disparition n’existeront plus qu’au Parc de la Tête d’Or. En 2020, Lyon a lancé un chantier ambitieux pour transformer ce grand parc. Plus de 15 millions d’euros ont déjà été investis pour préserver son patrimoine, renforcer sa résilience face au changement climatique et améliorer le confort des 7 millions de visiteurs annuels.

Certains projets phares verront le jour dans les prochaines années, notamment les serres historiques, fermées depuis 2006. Ces dernières vont renaître sous la forme d’un vaste

complexe de 2 600 m² dédié à la conservation et à la médiation, cofinancé par l'État, la Région et la Fondation du Patrimoine.

Les serres ne seront pas les seules à se rénover, puisque l'École de Botanique, dont la rénovation offrira un parcours systématique et ethnobotanique, ouvrira à l'automne 2025. De plus, une partie systématique permettant d'illustrer la classification scientifique des plantes permettra aux plus curieux de découvrir le monde de la nature. Enfin, le Chalet du Parc, futur tiers-lieu de la transition écologique, proposera des restaurants zéro gaspillage, des ateliers, des expositions et des résidences d'artistes, avec un objectif de label pour une haute performance énergétique et hydrique, avec une ouverture prévue en septembre 2026.



Au centre de cette rénovation, la révision de la Charte du Parc, adoptée pour 20 ans, réaffirme trois priorités. Tout d'abord, conserver l'identité historique et paysagère du Parc de la Tête d'Or, puis adapter les aménagements aux nouveaux usages tout en maîtrisant la surfréquentation, et renforcer la gestion écologique.

“Cet espace unique, cet héritage fragile, nous devons le préserver pour les générations futures. Notre engagement vise à renforcer son rôle environnemental, éducatif et social”, a précisé Gautier Chapuis, l'adjoint au Maire de Lyon délégué à la Végétalisation, la Biodiversité, la Condition Animale et l'Alimentation

En parallèle, des réalisations récentes ont déjà vu le jour, comme la Forêt d'Asie au zoo, la Voie Lyonnaise n°2 et la rénovation des vestiaires jardiniers.

•